
INVITATION À SOUMETTRE UNE RÉPONSE EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU BIEN
DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ 171-181, RUE BANK, 140, RUE O'CONNOR ET
300, AVENUE LAURIER OUEST, À OTTAWA (5225-2-2015-7)

TRAVAUX PUBLICS ET
SERVICES GOUVERNEMENTAUX
CANADA

QUESTIONS/RÉPONSES N° 15

PAGE 1 DE 1

SERVICES DES BIENS IMMOBILIERS
SECTEUR DE LA CAPITALE NATIONALE

PROJET N° 5225-2-2015-7
OTTAWA

DATE : 7 OCTOBRE 2015

La présente vise à donner des précisions et à répondre aux questions posées par les parties intéressées à soumettre une réponse à cette invitation.

1. Précisions, questions et réponses

- Q1. Est-il possible d'élargir le critère de financement pour tout type de projet de construction de grande hauteur avec un coût supérieur à soixante-quinze millions de dollars (75 000 000\$)?
- R1. Conformément à la section D(c), Capacité financière, toutes les réponses à la présente invitation doivent comprendre une liste d'au moins deux projets de construction pour lesquels le répondant (ou l'un de ses membres) a obtenu du financement ou obtenu les fonds autrement, ainsi que les renseignements suivants pour chacun de ces projets : des éléments de preuve qui confirment que le projet portait sur un immeuble de grande hauteur (comme il est défini au paragraphe 3.2.6.1 du Code national du bâtiment du Canada, Édition 2005), que l'immeuble renfermait des locaux à bureaux d'une superficie louable d'au moins vingt-cinq mille (25 000) mètres carrés, que le projet présentait un coût de construction (tel qu'il est indiqué sur le ou les permis de construction et / ou les attestations professionnelles liés au projet) d'au moins soixante-quinze millions de dollars (75 000 000 \$), et qu'il a été réalisé au cours de la période allant du 1er janvier 2000 au 30 septembre 2015, inclusivement, etc.